

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 059-215901224-20241216-35\_16122024-DE



République Française  
Département du Nord

ville de Cambrai



Publié le : 03 Janvier 2025 à 08:08

Arrondissement  
de CAMBRAI

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2024

**OBJET : N° 35**

**RAPPORTEUR : Monsieur SIMEON**

**INTITULÉ : CENTRE SOCIAL R'GENERATIONS. DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 10 Décembre 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Madame Marie-Anne DELEVALLEE, Maire-Adjointe – pour le Maire empêché.

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;  
Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; MME LABADENS ; M. MOAMMIN ;  
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;  
M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;  
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;  
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ; Mme SAYDON ;  
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; M. SIEGLER ; MME CHATELAIN ; M. VAILLANT ;  
MME DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;  
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

M. F.X VILLAIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE ;  
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme CARDON ;  
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. L. WIART ;  
MME BRIQUET qui a donné procuration à Mme LABADENS ;  
M. F. WIART ;  
Mme CHARPENET ;  
Mme BERTELOOT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. Benoit VAILLANT

Publié le : 03 Janvier 2025 à 08:08

Mesdames, Messieurs,

Comme elle a pu le faire dans le passé sur d'autres quartiers (dans le centre-ville avec la construction du centre social du centre-ville, dans le quartier Martin Martine avec la rénovation du centre social Mosaïk...), la Ville de Cambrai entend doter le centre social R'GENERATIONS du quartier Raymond Gernez, de locaux plus adaptés que ceux qu'il occupe actuellement. En effet, les salles mises à disposition de cette structure au sein de la maison de quartier Raymond Gernez sont trop petites et en nombre insuffisant.

Ce projet nécessite la construction d'un nouveau bâtiment sur l'emplacement de l'ancien gymnase Raymond Gernez, devenu impropre à la pratique sportive et démoli fin 2022.

La structure comprendra des espaces d'animations pour la petite enfance, un accueil pour les jeunes avec un cyberspace, des salles de réunion et de formation destinées aux adultes, des espaces communs incluant une cuisine pédagogique et un espace de détente, une partie bureaux pour les permanents.... ; le tout sera ouvert sur un large patio paysager qui confèrera un vaste espace de convivialité.

Par ailleurs, une salle polyvalent de 400 m<sup>2</sup>, avec vestiaires et douches, sera réalisée afin d'accueillir les activités sportives des scolaires, les associations et les adhérents du centre social pour leurs activités culturelles et sportives. Enfin, la réalisation de cette structure permettra de doter l'école maternelle voisine, d'une classe supplémentaire accolée aux deux structures, et de déposer le bâtiment préfabriqué loué actuellement.

Le coût de cette opération est estimé à 2,5 millions d'euros, Toutes Taxes Comprises. Les travaux commenceront au deuxième semestre 2025 pour environ 16 mois.

Le 29 janvier 2024, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des subventions au titre du « Fonds Vert » pour les années 2024-2025.

La collectivité a par ailleurs déjà obtenu le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 330 000 euros pour ce bâtiment.

Ce projet étant susceptible d'être soutenu par d'autres partenaires (Département, CAC, Région...), ainsi que dans le cadre d'autres dispositifs de l'Etat (DSIL...), il vous est demandé de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à :

-solliciter le concours financier de nos partenaires au taux le plus élevé possible pour l'opération reprise ci-dessus ;

- signer tous les documents s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-215901224-20241216-35_16122024-DE

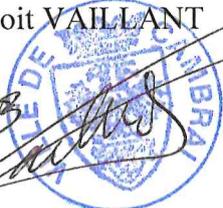


Adopté à l'unanimité

 <b>Publié le : 03 Janvier 2025 à 08:08</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance  
M. Benoit VAILLANT



Pour le Maire,  
M. Nicolas SIMEON  
Adjoint au Maire  
délégué à la Jeunesse

